



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES FINANCES
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES PÔLES DE CROISSANCE OUEST
« PDPC »



CONTRIBUER A UN AMBITIEUX CHALLENGE SOCIO-ECONOMIQUE :
AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL CLE DE L'AGENCE DES ZONES ECONOMIQUES
SPECIALES « AZES » POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE
N°01/CFEF/PDPC/PM/2017

Postes : Directeur du Marketing, de la Promotion et de la Communication
Directeur Juridique
Responsable environnemental et social

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a adopté des objectifs ambitieux pour accélérer dans le pays la croissance inclusive et créer des emplois, au travers du développement d'un vaste Programme de pôles de croissance. Dans ce contexte, huit corridors des pôles de croissance ont été sélectionnés et le Gouvernement a décidé de recourir aux Zones Economiques Spéciales (ZES), dont le régime a été fixé par la Loi n°14/ 022 du 7 juillet 2014. La mise en œuvre du programme des ZES a pour objectif de promouvoir la transformation des ressources locales à travers quatre filières : l'agro-alimentaire, la valorisation minière et métallurgique, les matériaux de construction (fonderie, transformation du bois, et autres) et, les emballages. La première ZES, qui est en cours d'implantation à Maluku, constitue une zone pilote dont l'objectif est de procurer un environnement des affaires transparent et de mettre à la disposition des entreprises, des infrastructures de qualité afin d'attirer des investissements et de contribuer à la création des emplois dans la région de Kinshasa.

L'Agence des Zones Economiques Spéciales (AZES) a pour mission d'assurer l'administration, la régulation, le contrôle ainsi que le suivi des activités ayant trait à l'aménagement et à la gestion des zones économiques spéciales (ZES) en RDC.

Au carrefour des compétences des secteurs de l'industrie, des Affaires foncières, de l'Aménagement du territoire et des Finances, l'AZES, animée par un Directeur Général nommé par Ordonnance Présidentielle, est chargée en particulier de :

- octroyer le statut de ZES à des sites sélectionnés à cet effet et de signer le contrat type d'aménagement de zones économiques spéciales avec les aménageurs privés
- suivre le processus d'implantation des ZES via la coordination et le contrôle des contrats et des plans d'aménagement de l'ensemble des infrastructures ;
- agréer tout promoteur privé ou public désireux de bénéficier du régime ZES ;
- veiller au respect des conditions d'exécution des contrats de concessions et des licences octroyées aux aménageurs et gestionnaires dans les ZES, et à l'application de la législation sociale et des règles relatives à la protection de l'environnement ;
- percevoir toutes cautions et redevances dues par les aménageurs dans le cadre du contrat d'aménagement des ZES.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association International du Développement (IDA) d'un montant de 110 millions de dollars américains pour financer le Projet de développement des pôles de croissance Ouest (PDPC). Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence des Zones Économiques Spéciales, le Gouvernement congolais, sur financement de la Banque mondiale, à travers le Projet de développement des pôles de croissance, PDPC en sigle, a sélectionné un conseil spécialisé en recrutement RH, à qui il a confié la mission de sélection, selon les exigences en matière de transparence et d'ouverture à la concurrence, le personnel clé de l'AZES aux postes de Directeur Général, Directeur de Marketing, Promotion et Communication, Directeur Juridique et du Contentieux, ainsi que du Responsable Environnemental et Social.

Le Directeur Général sera recruté par approche directe.

Directeur du Marketing, de la Promotion et de la Communication

Principales tâches : Il assure la promotion des ZES au niveau national et international. A ce titre, il définit et met en œuvre une politique de marketing et de communication visant à attirer les opérateurs économiques, à promouvoir la destination socio-économique de la RDC. Il assure la couverture médiatique, lance des campagnes de presse et participe à des forums nationaux et internationaux pour attirer les opérateurs et investisseurs dans les ZES de la RDC. Il s'assure en permanence de la cohérence du message et de la qualité de l'image de l'AZES au plan national et international. Il anime la communication envers les acteurs institutionnels nationaux et provinciaux.

Profil : Ce poste s'adresse à un cadre supérieur de nationalité congolaise (RDC), diplômé d'un Master en Communication ou en Marketing (école de commerce ou équivalent), pouvant justifier d'une expérience

